

Le total de nos importations de 1929 s'est élevé à \$1,265,639,000. En 1930, ce total a été de \$1,248,239,000, diminution de \$17,400,000, soit 1.4 p. 100. Permettez-moi aussi de faire observer que cette diminution s'est produite au cours de trois mois de l'année civile de 1930, ou pendant les trois derniers mois de la période financière, parce qu'à la fin de décembre 1929, nos importations avaient augmenté de \$76,675,330, ou 6.3 p. 100 comparativement à celles de 1928.

Passant aux exportations, je vois qu'en 1929 nous avons exporté pour \$1,388,798,233 de marchandises et, en 1930, pour \$1,144,938,070, diminution de \$243,860,163, ou 17.5 p. 100. Cela signifie que nos importations ont diminué de 1.4 p. 100, tandis que, durant la même période, nos exportations ont diminué de 17.5 p. 100.

Traitant toujours de la diminution de notre commerce d'exportation, je m'attache à un article en particulier entre les neuf qui servent à classer nos importations et nos exportations et je veux établir cette comparaison quant à l'importation et l'exportation des animaux et produits animaux, qui constituent à mon sens des articles les plus importants de nos importations et exportations nationales, parce que, somme toute, je suis certain que tous les députés admettront que notre pays doit être jugé excellent pour l'élevage du bétail. Il n'existe aucune raison pour que notre production et nos exportations de bétail et de produits de ce genre n'aillent en augmentant tous les ans. S'il n'en est pas ainsi, c'est qu'il se passe quelque chose d'anormal et qu'il doit exister un remède susceptible d'être appliqué. En 1926, nos importations d'animaux et de produits animaux se sont élevées à \$49,185,000. En 1929, elles ont été de \$71,662,000, soit, durant ces trois ans, une augmentation de \$22,477,000 ou 4.6 p. 100. Dans un pays comme le Dominion, si bien adapté à l'élevage et au développement de l'industrie animale, cet état de choses ne devrait pas exister. Nos importations dans ce domaine devraient aller en diminuant tous les ans et nos exportations accuser une augmentation correspondante. Passant aux exportations, je constate qu'en 1925 nous avons exporté des animaux et produits animaux pour une valeur de \$190,975,000 et en 1929 de \$158,757,000, diminution réelle de \$32,218,000 ou 16.8 p. 100. J'appuie sur le fait que, durant la période que je signale à votre attention, nous avons augmenté de ce chef nos importations de 4.6 p. 100, alors que nos exportations ont diminué de 16.8 p. 100. Je prétends que, d'un côté comme de l'autre, cela nuit aux intérêts du Canada.

[M. Fraser.]

Je désire appeler un moment l'attention sur la richesse agricole du Canada et la relier aux recettes provenant de l'élevage et de l'industrie animale. Je vois dans l'*Annuaire du Canada* que la richesse agricole du Canada était de \$8,027,301,000 en 1928. Le bétail et les produits animaux y figuraient pour \$919,615,000, soit 11 p. 100 de ce total. Cela signifie que le bétail, les produits animaux et les volailles formaient 11 p. 100 de notre richesse agricole. D'un autre côté, les recettes provenant de l'agriculture au Canada ont été de \$1,730,304,000. Ce sont là les chiffres de 1928. Sur ces rendements de l'agriculture canadienne, le bétail et les produits animaux représentent \$559,633,000, soit 32 p. 100. C'est-à-dire que lorsque nous avons engagé 11 p. 100 de notre richesse agricole en bétail et produits animaux, ce placement nous a fourni 32 p. 100 du revenu agricole total du Dominion.

J'ai fait observer, il y a quelques instants, que nos importations comme nos exportations avançaient dans la mauvaise voie en ce qui regarde les animaux et produits animaux. Permettez-moi de donner les raisons qui contribuent à cet état de choses. Nous avions au Dominion, en 1927, 9,172,230 têtes de bétail, mais ce chiffre était tombé à 8,793,270 en 1928, soit une diminution de 378,966 têtes de bétail. Le pourcentage de cette diminution est de 4.13 p. 100. Voyons ce qui s'est produit pour les pores. Je constate qu'en 1927 nous avions 4,694,789 pores; en 1928, 4,497,367, soit une diminution de 197,422 pores, ou 4.2 p. 100.

Il est intéressant de noter la diminution relative de la quantité de ces deux catégories d'animaux, 4.13 p. 100 pour les bêtes à cornes et 4.2 p. 100 pour les pores. Nous avons entendu répéter maintes fois à la Chambre que, du fait de la situation de notre industrie laitière, c'est-à-dire parce que le Gouvernement a découragé nos producteurs laitiers, au lieu de les encourager, l'élevage du porc décline aussi. Notez que la diminution relative est exactement la même dans le cas des pores et des vaches laitières.

En 1927, nous avions 3,262,760 moutons et, en 1928, 3,415,788, ou 153,028 de plus, soit en 1928 un accroissement de 4.2 p. 100 sur 1927. En 1871, nous possédions 3,155,509 moutons. Je signale à la députation le fait que de 1871 à 1928 l'augmentation globale du nombre de nos moutons n'a été que de 8.2 p. 100. Elle ne correspond pas du tout au développement possible de cette catégorie importante d'élevage.

En feuilletant les statistiques sur le commerce canadien pour mars 1930, je constate